



Conseil municipal 2021 : compte-rendu du 26 janvier

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six janvier à 19 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace George Sand sous la présidence de Monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécy.

Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. CHALAYE, Mme GLOMERON, M. SCHMID, Mme PELLE-PRINTANIER (arrivée à 19h30), M. LAVENU, Mme LANGUILLE, M. LECOINTRE, Mme GAUCHET, M. GROBOL, Mme COLLADANT, M. NGUYEN-DUC, Mme VOISIN, M. DROUIN, Mme LAURENT, M. ROSSIGNOL, Mme CHARDERON (arrivée à 19h20), M. MOREAU, Mme AFRASS, M. BERTRAND, Mme BONNEFOY, Mme LOUVEL, M. FLEURY.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. SEIGNEURIN ayant donné pouvoir à M. SCHMID
M. DAFRANE ayant donné pouvoir à M. NGUYEN-DUC
Mme PELLE-PRINTANIER ayant donné pouvoir à Mme BAULINET
Mme CHARDERON ayant donné pouvoir à Mme GLOMERON

Absents excusés :

Mme BANEGE, M. LECLERCQ et Mme CLEMENT.

Formant la majorité des membres en exercice, M. DROUIN a été désigné secrétaire de séance.

La presse était représentée par Mme Chantal SARRADIN, correspondante à La République du Centre.

Monsieur le maire indique au conseil municipal que la ville s'est portée candidate pour accueillir un centre de vaccination. Il évoque également la mort de 3 gendarmes victime d'un forcené dans le Puy de Dôme.

Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2020

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du 18 décembre 2020 est **adopté à l'unanimité.**

I. FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – FORMATION – EMPLOI - VIE ECONOMIQUE– EUROPE

Finances

1. Convention de participation avec UNIVERS PHARMACIE.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer la prise en charge du déménagement de chaque médecin recruté pour une somme maximale de 2000€ portée à 2650€ si du matériel médical est concerné.

2. Garantie d'emprunt : construction de 9 logements collectifs - Les Muïds 8 avenue de Domrémy.

Le conseil municipal accorde **à l'unanimité** la garantie communale pour le prêt des Résidences de l'Orléanais pour la construction de 9 logements collectifs sis les Muïds 8 avenue de Domrémy à Chécy et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints en exercice à signer les actes à intervenir.

3. Vente des concessions avec caveau.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** la vente des caveaux déjà existants dans les concessions et fixe le tarif de ces caveaux.

Ressources Humaines

1. Création d'un emploi de conseiller numérique.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** la création d'un poste de conseiller numérique dans le cadre de France Relance, à signer un contrat de projet avec le candidat retenu pour une durée de 24 mois.

Le conseil municipal fixe **à l'unanimité** la rémunération du candidat à ce poste de conseiller numérique au minimum au SMIC et inscrit les crédits nécessaires au budget 2021 et suivants.

2. Renouvellement d'une convention de mise à disposition d'un agent de la ville de Chécy au SIGMA de Chécy.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** la passation de la convention de mise à disposition d'un agent titulaire à temps non complet (27h30 hebdomadaires) de la ville de CHECY au SIGMA de CHECY pour une période de 1 an à compter du 26 août 2020, afin d'assurer des fonctions d'agent spécialisé petite enfance et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition ainsi que les avenants ultérieurs.

3. Revalorisation de la prime de fin d'année pour 2021.

Le conseil municipal revalorise **à l'unanimité** la prime de fin d'année du personnel de 2% pour l'année 2021. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2021

II. CULTURE - VILLE INCLUSIVE

1. Avenant n°3 à la convention de partenariat 2019-2021 entre la ville de Chécy et l'association L'ANTIROUILLE pour l'organisation du festival HEY GAMINS ! 2021.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** l'avenant n°3 à la convention de partenariat 2019-2021 entre la ville de Chécy et l'association L'Antirouille pour l'organisation du festival Hey gamins ! 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

2. Convention d'objectif culturel année scolaire 2020-2021 entre la ville de chécy et la délégation locale des Jeunesses Musicales de France.

Le conseil municipal autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire à signer la convention d'objectif culturel Année scolaire 2020-2021 avec la délégation locale des Jeunesses Musicales de France.

3. Participation au festival intercommunal FESTIV'ELLES - Approbation de la convention intercommunale portant sur un festival culturel édition 2021 réunissant douze communes associées.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** la convention FESTIV'ELLES qui est un festival intercommunal créé en écho à la Journée internationale du droit des femmes. Il est organisé par les villes d'Ingré, Ormes, Saint Jean de la Ruelle, La Chapelle Saint Mesmin, Fleury les Aubrais, Saran, Orléans, Saint Jean de Braye, Chécy, Saint Jean le Blanc et Semoy. La commune de Saint Denis en Val le rejoint cette année. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention au nom de la ville.

4. Avenant n°1 à la convention d'accueil en résidence de la compagnie MATULU et de présentation du spectacle « STAY ON THE LINE ».

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité** l'avenant n°1 à la convention d'accueil en résidence de la compagnie Matulu et de présentation du spectacle « STAY ON THE LINE » et autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

5. Gratuité du gîte municipal pour l'association C.L.E. lors de l'exposition « Libre expression » en mai 2021.

Le conseil municipal accorde **à l'unanimité** la gratuité du gîte municipal à l'association CHÉCY LIBRE EXPRESSION à l'espace George Sand du samedi 8 au dimanche 16 mai 2021 pour l'accueil d'artistes.

III. CENTRE VILLE – TOURISME - ESPACE PUBLIC - URBANISME – BATIMENTS – TRANSITION ECOLOGIQUE

Espace public

1. Transactions foncières avec Orléans Métropole : autorisation de signature.

Le conseil municipal donne **à l'unanimité** pouvoir de signature à Mme Virginie BAULINET, 1^{ère} Adjointe, en cas de besoin pour les transactions foncières entre la Commune et Orléans Métropole.

DIVERS

Monsieur Fleury indique que la ville et certaines associations organisent la semaine olympique et para olympique du 1^{er} au 8 février 2021 avec plus spécialement un quizz et une course à pieds le samedi.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,

Jean-Vincent VALLIES